



Un long chemin vers la reconnaissance

Le judaïsme libéral en Israël

Le judaïsme libéral prend son essor en Israël avec la constitution de la communauté Har El en 1958.

Depuis, malgré leurs nombreuses congrégations, les différents mouvements peinent encore à s'imposer face à l'orthodoxie israélienne.

Le Leo Baeck Education Center de Haïfa, créé en 1938

La première communauté Har El

Le judaïsme libéral prend racine en Israël à partir des années 1930, grâce au rabbin libéral Judah Leon Magnes. Ce juif américain, arrivé en Palestine en 1922, est le premier chancelier de l'Université Hébraïque de Jérusalem de 1925 à 1935.

La première communauté libérale, Har El, est fondée à Jérusalem en 1958. Depuis, les congrégations libérales israéliennes se sont multipliées avec aujourd'hui vingt-deux communautés localisées dans l'ensemble du pays.

Le mouvement libéral israélien compte également une yeshiva située à Jérusalem afin d'approfondir l'étude juive dans un cadre libéral, *Beit Midrash*, et un centre d'enseignement éducatif renommé, le *Leo Baeck Education Center* de Haïfa, créé en 1938.

Libéralisme et kibboutz

Le mouvement libéral est également à l'origine de la création de deux kibboutz dans le Néguev. Ils associent les valeurs du judaïsme libéral, des actions sociales et une approche écologique au sein d'activités agricoles. Un village en Galilée, Har 'Halutz, a aussi été fondé par des juifs libéraux israéliens et américains.

Libéraux et orthodoxes

Le séminaire rabbinique américain, *Hebrew Union College*, s'implante à Jérusalem en 1963 et forme des rabbins depuis 1970. En 1973, l'Union mondiale du judaïsme libéral (*World Union for Progressive Judaism*), basée à New York, installe son siège à Jérusalem pour affirmer la centralité d'Israël dans le judaïsme libéral.



Le mouvement libéral s'est aussi implanté dans deux kibboutz du Neguev

Néanmoins, le judaïsme libéral reste confronté à des difficultés importantes. Contrairement aux rabbins orthodoxes, les rabbins libéraux ne sont pas salariés de l'État, et beaucoup de leurs actes ne sont pas reconnus. Ainsi, l'État ne reconnaît pas les mariages religieux célébrés par les rabbins des mouvements libéraux, reformés ou conservatives.

Reconnaître les conversions

Les progrès sont venus de décisions de la Cour Suprême. Depuis février 2002, le ministère de l'Intérieur doit reconnaître comme juives les personnes converties en Israël par des rabbins non orthodoxes, sans qu'il y ait besoin de confirmation par le rabinat orthodoxe. Jusqu'ici, seules les conversions libérales prononcées en diaspora étaient reconnues.

Source : <http://www.cjl-paris.org/cjl/maayan/0510maayan.pdf>